

2019-18 CENTRE INTERDEPARTEMENTAL DE GESTION
DE LA PETITE COURONNE DE LA REGION D'ILE-DE-FRANCE

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 26 mars 2019

Objet : Modification du règlement intérieur des marchés publics

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Le mardi 26 mars deux mil dix-neuf à onze heures, le Conseil d'administration du Centre interdépartemental de gestion de la petite couronne de la région d'Ile-de-France, dûment convoqué le 20 mars 2019, s'est réuni dans ses locaux 1, rue Lucienne Gérard à Pantin, sous la présidence de Monsieur Jacques Alain BENISTI.

Nombre d'administrateurs en exercice : 29

Etaient présents : Monsieur Jacques Alain BENISTI, Madame Sabrina ASSAYAG, Monsieur Fernand BERSON, Madame Corinne CADAYS-DELHOME, Monsieur Patrice CALMEJANE, Madame Catherine DESPRES, Monsieur Didier DOUSSET, Monsieur Philippe LAURENT, Monsieur Hervé LIEVRE, Monsieur Didier SEGAL-SAUREL, Madame Sophie VALLY, Monsieur André VEYSSIERE, Monsieur Ali ZAHI.

Avaient donné procuration : Madame Christine CERRIGONE Monsieur à Patrice CALMEJANE, Madame Lamya KIROUANI à Madame Corinne CADAYS-DELHOME, Monsieur Gérard LAMBERT à Madame Catherine DESPRES, Monsieur Frédéric MOLOSSI à Monsieur Ali ZAHI, Madame Carole RUCKERT à Monsieur Jacques Alain BENISTI.

Etaient absents et excusés : Madame Jeanne BECART, Monsieur Jean-Luc CADDEDU, Monsieur Richard DOMPS, Monsieur Philippe LAUNAY, Monsieur Anthony MANGIN, Monsieur Philippe PEMEZEC, Monsieur Yves PERREE, Monsieur Christophe PROVOT, Monsieur Didier ROUSSEL, Madame Marie-Christine SEGUI, Madame Nadia SEISEN.

Assistaient également à la réunion : Mme Sylvie HUSSON, directrice générale, Mme Sarah DESLANDES, directrice générale adjointe de l'emploi, des concours, de la santé et de l'action sociale, M. Xavier BASTARD, Secrétaire général, M. Wilfrid GERBER, directeur de la communication, M. Marc JOINOVICI, représentant de la Trésorerie Principale des Etablissements Publics Locaux de Paris.



Objet : Modification du règlement intérieur des marchés publics

Le Conseil d'administration,

Vu la directive 2014/24/UE du Parlement européen et du Conseil du 26 février 2014 sur la passation des marchés publics et abrogeant la directive 2004/18/UE,

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics,

Vu le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics,

Vu l'ordonnance n°2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative du code de la commande publique,

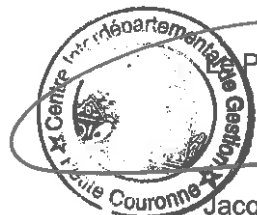
Vu le décret n°2018-1075 du 3 décembre 2018 portant partie réglementaire du code de la commande publique

Vu la délibération n° 2018-25 du 27 mars 2018 portant modification du règlement intérieur des marchés publics,

Considérant la nécessité de modifier le règlement intérieur des marchés publics du CIG petite couronne.

Après en avoir délibéré,

APPROUVE, à l'unanimité, la modification du règlement intérieur des marchés publics applicable au CIG, conformément au tableau synthétique ci-annexé.

 Président,
Jacques Alain BENISTI
Maire de Villiers-sur-Marne